

Bulletin d'histoire politique

Se déchirer sur la Révolution tranquille

Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec, de Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture, Québec Amérique, 2012

Alexandre Turgeon



Volume 21, numéro 3, printemps-été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015329ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015329ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Turgeon, A. (2013). Compte rendu de [Se déchirer sur la Révolution tranquille / *Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec*, de Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture, Québec Amérique, 2012]. *Bulletin d'histoire politique*, 21(3), 150–161. <https://doi.org/10.7202/1015329ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Se déchirer sur la Révolution tranquille :
Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec, de Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture,
Québec Amérique, 2012

ALEXANDRE TURGEON¹
Département d'histoire
Université Laval

De toute évidence, *Les Nouveaux Visages du nationalisme conservateur au Québec* de Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture² s'annonce comme le titre polémique par excellence de la dernière saison, si ce n'est pas davantage. Piotte et Couture s'en prennent ici à ce qu'ils appellent un « auteur collectif ». Cet auteur collectif, c'est celui du nationalisme conservateur au Québec. Cet ouvrage, c'est celui de son procès en bonne et due forme. Or accusés et accusateurs ne sont pas aussi différents qu'on pourrait le croire *a priori*. Il appert que les points de divergence ne sont pas si nombreux que cela entre les nationalistes conservateurs d'un côté, et... les auteurs de l'autre, à défaut d'un meilleur terme, Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture ne désignant pas quelle est leur tendance. C'est sur la Révolution tranquille, plus que tout autre chose, que tout achoppe entre ces deux groupes, qu'ils se déchirent, comme nous le verrons.

Une critique à tous crins

Joseph Yvon Thériault, Jacques Beauchemin, Éric Bédard, Marc Chevrier, Gilles Labelle et Stéphane Kelly font les frais de cette charge à fond de train qui, on peut en être sûr, appellera son lot de répliques³. Ce sont tous, à l'exception de Stéphane Kelly, professeur de sociologie au Cégep de Saint-Jérôme, des professeurs d'université, certains à la tête de chaires ou

de centres de recherche. Pourquoi eux, et pas d'autres? Selon Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture, ce sont «les principaux intervenants» de cette mouvance néoconservatrice (p. 12), sans toutefois indiquer sur quels critères ils basent leur sélection. Ils mentionnent bien, en conclusion, quelques autres noms qui gravitent dans ce réseau: il s'agit de Xavier Gélinas, É.-Martin Meunier, Charles-Philippe Courtois et Mathieu Bock-Côté. Ils auraient aussi fort bien pu nommer Joseph Facal qui pourrait certainement s'ajouter à cette liste, par exemple.

De toute évidence, Mathieu Bock-Côté est le grand absent de cette liste en considérant son poids médiatique. Candidat au doctorat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), sous la direction de Jacques Beauchemin, il est également chroniqueur au *Journal de Montréal* et ailleurs. Sur ces tribunes⁴ et dans des essais qui ont fait grand bruit⁵, il défend ses positions conservatrices avec vigueur et relaierait ainsi, auprès d'un large public, les thèses néoconservatrices de l'auteur collectif. À mon avis, trois raisons peuvent expliquer son absence. Bock-Côté a déjà fait l'objet d'un article dilettante de Couture, paru dans la revue *À bâbord!*, où il soutenait que les néoconservateurs parlaient à travers Bock-Côté⁶. De fait, il est possible que les auteurs n'aient pas voulu revenir là-dessus, d'autant plus que cet ouvrage est l'aboutissement logique, et tout naturel, de cet article. Une autre possibilité est le fait que Bock-Côté est encore un étudiant, et qu'ils ont voulu concentrer leur tir sur des chercheurs établis, ayant terminé leur doctorat. Enfin, il est possible que les auteurs aient voulu, en omettant sciemment de l'inclure, s'en prendre par le fait même au personnage. Montrer qu'il n'est pas de la même stature que les six auteurs étudiés. Au contraire de tous les autres qui ont droit soit à leur titre universitaire, soit à leur titre professionnel, Bock-Côté est d'ailleurs le seul du lot à être présenté simplement comme un « polémiste » (p. 145).

Revenons aux néoconservateurs étudiés dans cet ouvrage et arrêtons-nous au cas d'Éric Bédard, dont je connais bien les travaux. Historien tout comme lui, cette partie m'intéressait tout particulièrement. Les auteurs lui consacrent le troisième chapitre de l'ouvrage. Sur lui comme sur tous les autres visages du nationalisme conservateur, Piotte et Couture sont très critiques, allant même jusqu'à prendre à témoin le rapport Bédard sur l'enseignement de l'histoire nationale à l'université⁷. Ce rapport a suscité de virulentes critiques de la part de certains historiens universitaires (pensons à Donald Fyson, Denyse Baillargeon, Jocelyn Létourneau, Martin Petitclerc et Jean-Marie Fecteau entre autres⁸). J'ai moi-même été des plus critiques envers le rapport Bédard dans un précédent texte⁹. Or, dans cet ouvrage, les auteurs font un amalgame entre le rapport Bédard – faible sur le plan de la méthodologie, selon moi – et le travail historien de Bédard. Sur ce point, j'accroche.

S'appuyant sur Jean-Marie Fecteau, qui se livre à une charge violente contre le rapport Bédard dans un article paru dans *L'Action nationale*¹⁰, les auteurs récupèrent ses propos pour ensuite attaquer le travail historique que Bédard mène depuis une dizaine d'années (p. 76)¹¹. Selon toute apparence, le rapport Bédard a miné – dans les milieux universitaires, du moins, à en juger par la levée de boucliers que son rapport a suscité – la crédibilité de l'historien. Mais cela désavoue-t-il pour autant ses autres travaux historiques, qui eux sont pourtant récompensés par les pairs, au Québec comme au Canada¹²? Il est d'ailleurs bon de rappeler là-dessus que Bédard, dans ce rapport, signe non pas « historien », mais bien « Ph. D. », comme s'il faisait lui-même la distinction à cette occasion¹³. Cette distinction, Piotte et Couture ne la font pas ici, préférant le raccourci à la rigueur pour mieux s'en prendre à Bédard.

Pour ce qui est des autres « néoconservateurs » étudiés dans le cadre de cet ouvrage, je ne compte pas revenir ici sur chacun d'entre eux. Les auteurs concernés sont mieux placés que quiconque pour répondre coup pour coup aux attaques de Piotte et Couture ou pour revenir sur leurs propres travaux. Au moment d'écrire ces lignes, le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) est d'ailleurs venu à la défense de son ancien directeur, Gilles Labelle¹⁴. Il est un point toutefois, central dans cet ouvrage, sur lequel je veux m'arrêter plus longuement. Il s'agit de la question de la Révolution tranquille, au cœur des débats.

Que faire de la Révolution tranquille ?

Dans cette critique à tous crins des « néoconservateurs », c'est en réalité la Révolution tranquille qui est le nerf de la guerre. Il s'agit du véritable champ de bataille où s'affrontent ces deux groupes. Il faut rappeler que ces hérauts du nationalisme conservateur remettent en question les hauts faits de la Révolution tranquille (p. 13) pour montrer, plutôt, comment la rupture entre les années 1950 et les années 1960 n'est pas aussi prononcée qu'on ne l'a dit. Ils en ont en fait surtout contre cette idée que 1960 serait l'an zéro du Québec moderne pour le dire avec Éric Bédard¹⁵. Cela, Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture ne leur pardonnent pas. S'inscrivant en faux contre cette tendance, qui est pourtant partagée par l'ensemble des historiens universitaires actuels, les deux politologues se font les défenseurs de la rupture qui serait survenue en 1959, à la mort de Maurice Duplessis, et concrétisée par l'élection de l'« équipe du tonnerre » de Jean Lesage en 1960 (p. 27).

De la louange à la condamnation

Le vocabulaire choisi par Piotte et Couture pour appréhender les positions des «néoconservateurs» face à la Révolution tranquille est on ne peut plus révélateur. Nous sommes en fait dans le registre de la condamnation à tous azimuts. Un terme que l'on retrouve, avec ses dérivés, dans tous les chapitres de cet ouvrage, en lien avec la Révolution tranquille. Voyons de plus près de quoi il s'agit. Je souligne. Joseph Yvon Thériault «se contente de la *condamner*» (p. 27); Jacques Beauchemin fait partie d'un courant de la nouvelle sensibilité historique «dont un des chefs de file est Éric Bédard, [qui] *condamne* plusieurs traits fondamentaux de la Révolution tranquille» (p. 47); Marc Chevrier «*condamne* les individualistes contemporains qui se créent une identité, en se coupant des communautés créées par l'histoire et dans lesquelles ils ont vécu», depuis la Révolution tranquille (p. 99); Gilles Labelle se livre à une «*condamnation* straussienne de l'historicisme (faire l'histoire ou l'étude d'un phénomène ne permet pas d'établir qu'il est juste et bon)» (p. 104); enfin, «à l'instar des autres néoconservateurs québécois», Stéphane Kelly «formule aussi une *condamnation* sans appel de la Révolution tranquille» (p. 129). Cette insistance sur ce mot parle d'elle-même.

De tous les auteurs étudiés, Bédard est de loin celui qui écope le plus. Outre l'extrait déjà mentionné, Piotte et Couture rappellent que l'historien «est devenu un des porte-parole les plus éloquents de la "nouvelle sensibilité" historique, ce courant qui interprète le présent à la lumière du passé et qui *condamne* la Révolution tranquille au nom de la vertueuse continuité» (p. 65); la première section du chapitre qui lui est consacré s'intitule d'ailleurs «La *condamnation* de la Révolution tranquille» (p. 65); concernant les cinq traits de la Révolution tranquille identifiés par Guy Rocher (p. 47), Éric Bédard n'en retient qu'un et «ignore le reste des traits ou les *condamne*, s'en prenant particulièrement aux mouvements sociaux qui seraient corporatistes» (p. 48); Piotte et Couture reviennent sur ce point, mentionnant que Bédard ne retient de positif de la Révolution tranquille que la création d'instruments économiques de la Révolution tranquille, dont le «reste est *condamnabile*» (p. 82).

Comme si ce n'était pas suffisant, les «néoconservateurs» ne se contentent pas d'errer en ce qui a trait à la Révolution tranquille, c'est-à-dire en ne la considérant pas à sa juste valeur. Certains d'entre eux ont même poussé l'audace à revoir leur position face à celle-ci. Encore une fois, le vocabulaire choisi, et constant, est des plus éloquents. Nous sommes ici à ce moment dans le registre de la louange, que ces auteurs, Jacques Beauchemin et Éric Bédard, ont depuis quitté, à leur grand dam. Piotte et Couture remarquent ainsi que le «"jeune" Beauchemin *louangeait* la Révolution tranquille avant de se rallier aux tenants de la "nouvelle

sensibilité” historique » (p. 46), tandis que Bédard « *louangeait* » lui aussi la Révolution tranquille (p. 66). Je souligne. Ce registre de la louange est pour le moins curieux. La louange revient à « célébrer le mérite de quelqu’un ou de quelque chose » selon la définition qu’en donne le *Larousse*. D’emblée, une question se pose : faut-il louer la Révolution tranquille ? Je dois bien le reconnaître, une telle position m’indispose, me rend des plus inconfortables. Il n’appartient pas à l’historien, ou à tout autre chercheur intéressé par les sciences historiques, à louer qui ou quoi ce soit qui vient du passé. Le choix de ce vocable montre bien, en fait, comment Piotte et Couture perçoivent la Révolution tranquille, qu’ils idéalisent. J’y reviendrai.

Ce qui est d’autant plus intéressant dans ce registre de la louange, c’est que Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture l’utilisent pour montrer que Jacques Beauchemin et Éric Bédard ont changé leur fusil d’épaule pour se tourner vers le registre de la condamnation. Ils soulignent ainsi que la position de Beauchemin « sur la Révolution tranquille varie selon les périodes » (p. 46), prenant à témoin un texte publié dans l’ouvrage collectif *La Révolution tranquille en héritage*, publié en 2011¹⁶. Pour ce qui est de savoir en quoi la position du sociologue de l’UQAM varie selon les périodes avant la parution de ce chapitre, Piotte et Couture ne renvoient à aucun texte en particulier attestant de cette situation. Nous restons donc ici dans le domaine de la spéculation.

Il en est autrement de Bédard. Piotte et Couture soulignent que son discours sur la Révolution tranquille a changé, depuis ses études de deuxième cycle à l’Université de Montréal jusqu’à nos jours, lui qui est maintenant professeur à la Télé-université. Dans son ouvrage tiré de son mémoire de maîtrise, c’est ainsi qu’Éric Bédard décrit la Révolution tranquille, s’appuyant sur un texte de l’historien Jean-Claude Robert¹⁷ : il s’agit d’« une période où la société québécoise connaît, sur le plan politique, une évolution “accélérée”¹⁸ ». Depuis, il est vrai qu’Éric Bédard se fait davantage critique de la Révolution tranquille¹⁹. Il en a surtout, tel que mentionné précédemment, contre cette idée surfaite que la Révolution tranquille est le moment fondateur, le mythe fondateur, en fait, du Québec moderne. Cela n’empêche pas l’historien de faire la part des choses. Dans son ouvrage *Recours aux sources. Essais sur notre rapport au passé*, il tient en effet des propos fort nuancés sur la Révolution tranquille. Je les reproduis au long :

Il est vrai qu’en 1960, le Québec accusait certains retards, que la majorité canadienne-française était économiquement inférieure, que l’État intervenait peu dans le secteur de la santé et des services sociaux, que les femmes mariées étaient considérées comme des mineures par le Code civil, que certains curés exerçaient une pression morale souvent insupportable sur les femmes, que l’Église était omniprésente, notamment en éducation, que quelques intellectuels fascisants ont eu une certaine influence²⁰.

En quoi cela représente-t-il une quelconque *condamnation* de la Révolution tranquille ou de ses fruits? Dur à dire...

À ce propos, Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture remarquent qu'Éric Bédard «ne dit pas pourquoi il a désavoué ce qu'il louangeait [c'est-à-dire, la Révolution tranquille], pourquoi il adhère désormais à des positions conservatrices et de droite» (p. 65). La formulation même de cet énoncé m'apparaît problématique, alors que les auteurs se permettent à l'endroit de Bédard un (autre) amalgame pour le moins douteux entre son regard historien et ses positions idéologiques. La juxtaposition ou l'adéquation que les auteurs supposent ou présument entre sa considération d'un objet historique et ses convictions personnelles m'apparaissent, au contraire, forcées, voire déplacées.

De la louange à la condamnation. Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture sont littéralement empêtrés, embourbés dans ces deux registres, aux antipodes l'un de l'autre, où il ne peut y avoir de position mitoyenne. Le choix de ces vocables nous montre bien, en fait, à quel point la Révolution tranquille occupe une place de choix dans l'univers référentiel des auteurs qui ne peuvent supporter la moindre critique, la moindre remise en question de la Révolution tranquille. Ce qui les pousse dès lors à verser dans l'apologie.

De la critique à l'apologie

Considérons en effet que l'ouvrage de Piotte et Couture se veut tout entier une apologie de la Révolution tranquille. Du moment que cela est admis, on comprend dès lors mieux leurs propres critiques face aux néoconservateurs. Selon eux, Beauchemin, Bédard et compagnie ont erré dans leur appréciation de cet événement marquant de l'histoire du Québec. C'est d'ailleurs là le principal reproche que Piotte et Couture adressent à cet auteur collectif, le reproche qui semble soutenir tout le reste de leur critique. À cet effet, les deux auteurs considèrent que l'«étiquette néoconservatrice ne sied pas seulement aux six auteurs étudiés dans cet ouvrage. Elle peut désigner les travaux d'autres intellectuels qui ont été mobilisés sous la bannière de la "nouvelle sensibilité" et dont la tâche a consisté à remettre en cause l'idée de la "Grande noirceur"» (p. 145)²¹. Critiquer la Révolution tranquille? Remettre en cause la Grande Noirceur? Que voilà deux comportements typiques du nationalisme conservateur, selon Piotte et Couture, bien entendu.

Pour renforcer cette idée, les auteurs font état des travaux d'É.-Martin Meunier et de Jean-Philippe Warren sur la prégnance de l'éthique personnaliste chez les militants catholiques et de leur thèse désormais bien connue selon laquelle la Révolution tranquille constituerait une sortie religieuse de la Grande Noirceur²². Cette thèse est toutefois rejetée par les

auteurs. Selon eux, Meunier et Warren « exagèrent l'influence [d'Emmanuel] Mounier et minimisent les combats réactionnaires de l'Église pour maintenir son contrôle idéologique [...] mais demeure juste leur insistance sur le rôle des catholiques engagés dans la transformation du Québec » (p. 47). Plus loin, ils signalent que les écrits de Meunier « sur le rôle progressiste d'une frange de l'Église ont contribué à nourrir l'argumentaire néo-conservateur et son indissociable passéisme » (p. 145). Meunier, il faut le rappeler, est un néoconservateur selon les auteurs. Aussi, ses travaux ont-ils forcément pour objectif de « remettre en cause l'idée de Grande Noirceur ». Mais qu'en est-il, pour ne nommer que ceux-là, des travaux de Louise Bienvenue et de Lucia Ferretti sur l'Église catholique²³? Pis encore, des travaux de Michael Gauvreau qui poursuit le travail entamé par É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren²⁴? Sont-ils, eux aussi, des néoconservateurs? Des visages du nationalisme conservateur au Québec? Dans le cas de Gauvreau en particulier, ce serait pour le moins ironique...

Alors qu'ils reprochent à ces six auteurs de mythifier le passé d'avant 1960, Jean-Marc Pottle et Jean-Pierre Couture tiennent pourtant un discours des plus lyriques sur la Révolution tranquille (p. 27-31), allant même jusqu'à avancer ce qui suit: « Comme on le voit avec les turpitudes du gouvernement Charest, la démocratisation est un processus jamais achevé, toujours à reprendre, mais la Révolution tranquille a eu le mérite indéniable de l'entreprendre » (p. 28). Ils vont plus loin encore: « Avec la Révolution tranquille, les Québécois ont accédé à une liberté de pensée, d'expression et de communication jusque-là proscrite » (p. 29). Est-il besoin non seulement de dire, mais encore de démontrer en quoi cet énoncé ne tient tout simplement pas la route²⁵? Que cet énoncé non seulement fait le jeu, mais contribue à renforcer la dichotomie Grande Noirceur/Révolution tranquille en faisant abstraction, non seulement de nombreuses données empiriques pour le dire avec Gérard Bouchard²⁶, un néoconservateur, lui aussi?, mais en abandonnant toute nuance.

Il est en effet assez curieux que Pottle et Couture reprochent aux néoconservateurs de mythifier le passé d'avant 1960, alors qu'eux-mêmes mythifient la Révolution tranquille en retour! Nous avons ainsi d'un côté les néoconservateurs qui rejettent la Révolution tranquille, lui préférant un autre passé mythifié, celui des années d'avant 1960. D'un autre côté, se trouvent Pottle et Couture, eux qui embrassent à bras grands ouverts la Révolution tranquille qui devient par le fait même, à son tour, un passé mythifié. Aussi, lorsque le choix se résume entre deux passés mythifiés, disons que nous ne sommes guère avancés. Dans leur ouvrage, c'est ainsi que les auteurs reviennent sur la pensée des néoconservateurs à ce propos: « une vision cauchemardesque du présent [depuis 1960] alimente donc la nostalgie d'un passé idéalisé [d'avant 1960] » (p. 13). Pour le dire autrement, on peut avancer que c'est une vision cauchemardesque du

passé [d'avant 1960] qui alimente la nostalgie d'un présent idéalisé [depuis 1960] chez Piotte et Couture.

* * *

S'il est bien une chose qui m'étonne dans cet ouvrage, c'est bien un tel positionnement, une telle appréciation de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille, en 2012! Est-il encore nécessaire de réciter, une fois de plus, la litanie des lieux communs à leur sujet? De rappeler que non, la Grande Noirceur n'est pas aussi noire qu'on ne l'a dit. Qu'elle est plutôt constituée de teintes ou de nuances de gris, qu'elle est faite d'ombres et de lumières. De souligner, sans relâche, que la Révolution tranquille n'est pas aussi glorieuse que ce qu'on en dit, que ce qu'on en a fait. Des chercheurs tels qu'Éric Bédard – sans nécessairement être des nationalistes conservateurs... – ont raison de rappeler que l'on retrouve des ruptures et des continuités dans la transition entre les années 1950 et les années 1960, entre ce que l'on a longtemps appelé – et que l'on continue d'appeler, aussi – la Grande Noirceur et la Révolution tranquille²⁷.

Il s'agit en fait d'une problématique importante pour les chercheurs qui, de nos jours, restent aux prises avec les mythistoires de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille. Aux prises, dis-je, parce qu'ils cherchent à résoudre cet épineux problème. La plupart en sont venus à la conclusion que la Grande Noirceur est nuisible pour la compréhension du Québec d'avant 1960, aussi cherchent-ils à la dépasser, à s'en passer. Pour y parvenir, trois voies sont empruntées: 1) neutraliser et invalider *de facto* l'idée même de Grande Noirceur en « déconstrui[san]t certains discours sur la Grande Noirceur » à la manière d'Éric Bédard²⁸; 2) l'arrimer solidement à la Révolution tranquille, dont elle serait en quelque sorte la mère pour le dire avec Lucia Ferretti²⁹; 3) enfin, élargir les bornes chronologiques de la Révolution tranquille, de manière à l'englober, vaste projet auquel se consacre présentement Yvan Lamonde³⁰. Fort différentes l'une de l'autre, ces voies ont néanmoins en commun qu'elles relèvent de la *tabula rasa* mémorielle en ce qui a trait à la Grande Noirceur, dont on voudrait bien se débarrasser une fois pour toutes.

Or il y a ici confusion des genres. Tout d'abord, entre la Grande Noirceur comme catégorie historique et comme représentation sociale, une nuance fondamentale s'il en est³¹. La Grande Noirceur, en tant que catégorie historique, est en effet nuisible dans le sens qu'elle voile bien plus qu'elle ne dévoile. C'est d'ailleurs ce que font Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture dans cet ouvrage où, on l'a vu, leur regard ne peut que manquer de nuances. Mais il en est tout autrement de la Grande Noirceur comme représentation sociale qui a été appelée à jouer un certain rôle, à remplir certaines fonctions dans la société québécoise depuis les années

1960³². De là surgit une autre confusion : de quelle Grande Noirceur est-il question, au juste ? Parle-t-on de la Grande Noirceur canadienne-française (1840-1960) ou de la Grande Noirceur duplessiste (1944-1960)³³, voire même de la Grande Noirceur charestienne³⁴ ?

En fait, devant la prégnance et la force de ces mythistoires dans l'imaginaire collectif, alors qu'ils semblent même se renouveler pour s'ajuster aux discours, aux situations actuelles, l'entreprise de Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture me semble... dépassée. La Révolution tranquille n'a nul besoin de chevaliers pour la défendre dans l'espace public. La défendre contre qui ou quoi, au juste ? Des chercheurs qui la remettent en question ? En tant que catégorie historique, c'est la voie à suivre ; il faut la remettre en question afin de mieux comprendre le Québec de l'après-guerre. En tant que représentation sociale ? Encore aujourd'hui, la Révolution tranquille continue d'occuper une place de choix dans l'imaginaire collectif des Québécois. À la lumière des derniers événements qui ont secoué la société québécoise au printemps et à l'automne 2012, il est possible d'affirmer sans crainte que ce n'est pas sur le point de changer.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'auteur tient à remercier Stéphane Savard et en particulier Raphaël Gani pour leurs commentaires sur une version préalable de ce texte.
2. Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture, *Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2012, 162 p., Coll. « Débats », no. 18.
3. Dans le cadre de l'émission radiophonique *Médium large* du 10 septembre 2012, Alain-G. Gagnon, directeur de la collection « Débats » chez Québec Amérique, exprimait d'ailleurs le souhait que sa collection accueille les répliques des têtes d'affiches du nationalisme conservateur. Jacques Beauchemin, participant lui aussi à l'émission, ne semblait toutefois pas très chaud à l'idée.
4. Mathieu Bock-Côté, *La dénationalisation tranquille. Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*, Montréal, Boréal, 2007, 211 p. ; Mathieu Bock-Côté, *Fin de cycle. Aux origines du malaise politique québécois*, Montréal, Boréal, 2012, 174 p.
5. À titre d'exemple, voir Mathieu Bock-Côté, « Mon conservatisme », 24h, 7 décembre 2011.
6. Jean-Pierre Couture, « Qui parle lorsque parle Mathieu Bock-Côté ? », *À Bâbord ! Revue sociale et politique*, no. 34, avril-mai 2010, p. 42-43.
7. Éric Bédard avec la collaboration de Myriam D'Arcy, « Enseignement et recherche universitaires au Québec : L'histoire nationale négligée », rapport commandé par la Fondation Lionel-Groulx, 2011, 38 p.
8. Donald Fyson, « Une vision polémiste sur l'histoire enseignée », *Le Devoir*, 7 octobre 2011, p. A8 ; Denyse Baillargeon, « Le soi-disant déclin de l'histoire nationale au Québec », *Le Devoir*, 14 octobre 2011, p. A9 ; Jocelyn Létourneau, « Un rapport gênant », *Le Devoir*, 20 octobre 2011, p. A7 ; Martin Petitclerc, « Le

- rapport Bédard et notre communauté politique», *Histoire Engagée*, décembre 2011; Jean-Marie Fecteau, «Histoire politique et histoire nationale au Québec», *L'Action nationale*, vol. CI, no. 9-10, novembre-décembre 2011, p. 210-239.
9. Voir Alexandre Turgeon, «L'histoire nationale négligée? Pour un recours aux sources», *Histoire Engagée*, novembre 2011.
 10. Fecteau, *loc. cit.* Il est d'ailleurs pour le moins curieux que *L'Action nationale*, une revue d'idées au cœur du réseau intellectuel néoconservateur et qui sert autant ses intérêts qu'à la diffusion de ses idées (p. 152), invite dans ses pages un article aussi cinglant à l'endroit de l'un de ses porte-parole les plus en vue. Là-dessus, Piotte et Couture ne disent mot sur cette apparente contradiction, alors qu'il aurait été intéressant de les entendre là-dessus.
 11. Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture vont également s'appuyer sur les propos d'un autre historien pour saper la valeur du travail scientifique d'Éric Bédard. Ils vont ainsi renvoyer à la critique de Robert Comeau, qui paraît dans les pages du *Devoir* (p. 47) – dans le chapitre consacré à Jacques Beauchemin, soulignons-le – sans toutefois citer la réplique de Claude Poulin dans ces mêmes pages. Dans un article paru à l'automne 2012, Éric Bédard revient d'ailleurs sur l'affaire, notant que son «intégrité académique [lui] a été reprochée» à cette occasion par Robert Comeau – en tant qu'«intellectuel», il aurait dû se mouiller davantage – et soulignant, au passage, l'intervention dudit Claude Poulin qui répond à cette critique. Voir Robert Comeau, «L'approche autonomiste. Quand on se fonde sur une erreur historique», *Le Devoir*, 2 août 2010, p. A7; Claude Poulin, «Il n'y a pas de reproches à faire à Éric Bédard», *Le Devoir*, 13 août 2010, p. A9; Éric Bédard, «Survivre à la défaite de 1837», dans Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir.), *La culture des Patriotes*, Québec, Éditions du Septentrion, 2012, p. 158.
 12. Rappelons ici que l'ouvrage d'Éric Bédard – *Les Réformistes: une génération canadienne-française au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Boréal, 2009, 415 p. – a remporté le Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale du Québec et le Prix Clio-Québec de la Société historique du Canada, tous deux décernés en 2011.
 13. Sur cette question, je me permets de renvoyer à Raphaël Gani et Alexandre Turgeon, «Éric Bédard "lâche le Bloc". Quand la parole de l'historien résonne dans la Cité», *Histoire Engagée*, septembre 2012.
 14. Cosigné par É.-Martin Meunier, Stéphane Vibert, François Charbonneau, Michel Bock, Richard Dubé et Alvaro P. Pires, le texte est disponible sur le site Internet du CIRCEM.
 15. Éric Bédard, *Recours aux sources. Essais sur notre rapport au passé*, Montréal, Boréal, 2011, p. 12.
 16. Jacques Beauchemin, «Entre le rejet du passé et les promesses de l'avenir», dans Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, p. 157-182.
 17. Jean-Claude Robert, «La Révolution tranquille», dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard (dir.), *Le Québec en textes 1940-1980*, Montréal, Boréal Express, 1986, p. 169-175.
 18. Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée. La crise d'Octobre et le milieu universitaire*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1998, p. 25.

19. Voir Éric Bédard, «La Révolution tranquille est-elle un bloc?», *Le Devoir*, 22 juin 2010, p. A9.
20. Bédard, *Recours aux sources*, op. cit., p. 12.
21. On notera ici que nous nous éloignons un tant soit peu de la définition donnée à l'introduction de ce qu'est le nationalisme conservateur, alors que Piotte et Couture font la nomenclature des «dénominateurs communs» que se partagent les néoconservateurs: «le passéisme, la critique conservatrice de la modernité, l'épistémologie idéaliste, l'oubli ou le rejet de l'apport des sciences sociales et l'euphémisation de leur conservatisme» (p. 12). Ces points communs sont également rappelés en conclusion (p. 146). Au fond, il s'agit tout simplement de critiquer la Révolution tranquille et de remettre en question la Grande Noirceur.
22. É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la «Grande noirceur»: l'horizon "personnaliste" de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002, 207 p.; É.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007, 368 p.
23. Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène: L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.; Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 203 p.
24. Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 501 p.
25. Si avant 1960, comme les auteurs le soutiennent tant, c'était effectivement la Grande Noirceur, que la liberté de pensée était jusque là «proscrite», comment expliquer la publication du manifeste du *Refus global*, les prestations de Gratien Gélinas et de ses *Fridolinades* ou les caricatures incendiaires de Robert La Palme dans les journaux *Le Canada* et *Le Devoir*, pour ne donner que ces exemples?
26. Voir Gérard Bouchard, «L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille: fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec», *Recherches socio-graphiques*, vol. XLVI, no. 3, septembre-décembre 2005, p. 411-436.
27. Pour un exemple récent, voir Peter Gossage et Jack I. Little, *An Illustrated History of Quebec: Tradition and Modernity*, Don Mills, Oxford University Press, 2012, 396 p. Ce n'est pas sans raison que le dixième chapitre de cet ouvrage, lequel porte sur les années d'après-guerre, s'intitule «A Great Darkness?» avec un point d'interrogation.
28. Bédard, *Recours aux sources*, op. cit., p. 16.
29. Lucia Ferretti, «La «Grande Noirceur», mère de la Révolution tranquille?», dans Berthiaume et Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, op. cit., p. 27-46.
30. Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1: La crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*, Montréal, Fides, 2011, 334 p. Voir aussi Yvan Lamonde, «Un arc en ciel», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, no. 3, hiver 2007, p. 378. À ce propos, il est intéressant de noter qu'Éric Bédard a récemment emprunté cette voie interprétative dans son dernier ouvrage, *L'Histoire du Québec pour les Nuls*. La quatrième partie de l'ouvrage s'intitule d'ailleurs «La reconquête tranquille (1939-1967)», ce qui «surprendra ceux qui sont habitués à considérer les années 1960 et l'avènement au pouvoir du Parti libéral dirigé par Jean

- Lesage comme le début de ce que l'on a appelé «la Révolution tranquille», comme l'indique Jacques Lacoursière dans sa Préface (p. XIX). Or cela n'empêche pas Éric Bédard d'employer malgré tout l'expression «Révolution tranquille» dans un chapitre, le seizième, qu'il fait débiter avec les cent jours de Paul Sauvé et se conclure avec la victoire électorale de Jean Lesage, en 1962. Voir Éric Bédard, «Chapitre 16: La «Révolution tranquille» (1959-1962)», *L'Histoire du Québec pour les Nuls*, Paris, Éditions First-Gründ, 2012, p. 233-247.
31. Dans l'ouvrage qu'ils ont fait paraître chez Boréal à l'automne 2012, Yvan Lamonde et Jonathan Livernois s'intéressent cette fois à la personne de Louis-Joseph Papineau, jouant sur ces deux tableaux – et l'assumant pleinement. D'un côté, les auteurs veulent rectifier les faits historiques; d'un autre côté, ils veulent corriger la mémoire de ce personnage. Voir Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, p. 14-15.
 32. Gérard Bouchard a déjà abordé cette question dans un article, mais il n'y a consacré que quelques lignes qui relèvent davantage de l'intuition ou de l'observation que du travail empirique. Voir Bouchard, «L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille», *loc. cit.*, p. 431.
 33. Le flou chronologique sur la Grande Noirceur pose problème. Gérard Bouchard («L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille», *loc. cit.*, p. 415) et Éric Bédard (*Recours aux sources, op. cit.*, p. 11) l'ont tous deux abordé, chacun à leur manière, les deux préférant en fin de compte une Grande Noirceur dépassant la seule époque duplessiste. À tous deux, il leur semblait que cette périodisation était la plus juste, la plus appropriée. Or je considère que ce n'est pas tant un flou chronologique de la Grande Noirceur qui est ici en cause, mais un flou conceptuel sur la Grande Noirceur elle-même, alors que différentes Grandes Noirceurs se côtoient, s'entrechoquent, dans l'espace public, dans les discours.
 34. J'ai eu l'occasion d'observer ce phénomène durant le «printemps érable» et la campagne électorale de 2012, où je suis revenu là-dessus dans de courts textes. Voir Alexandre Turgeon, «De la Grande Noirceur duplessiste à la Grande Noirceur charestienne», *Huffington Post Québec*, 8 juin 2012; et Alexandre Turgeon, «Le patrimoine de la Révolution tranquille: un enjeu de la campagne électorale», *Le Devoir*, 8 août 2012, p. A9.